

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		<b>CALVADOS</b>
		Canton
		<b>CAEN XVI</b>
<b>GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX (CITEOS) -  TRAVAUX DE MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC  ARRETE PERMANENT N° 2023/281</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le marché confié à la société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX Citeos pour des travaux de maintenance sur l'éclairage public de la ville d'Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

**Article 1 :** La société GARCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX Citeos – ZAC Object'Ifs Sud – 860 boulevard Charles Cros – 14123 IFS est autorisée, à intervenir sur le territoire de la commune d'IFS pour y effectuer des travaux de maintenance dans le cadre du marché d'éclairage public.

**Article 2 :** La société CITEOS, lors de chaque intervention, prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers et si besoin est, mettre en place une circulation par demi-chaussée avec alternat manuel ou à feux tricolores pour assurer l'exécution des travaux ainsi qu'une interdiction de stationner le cas échéant.

**Article 3 :** **Cet arrêté est valable à compter du 09 octobre 2023 jusqu'au 08 octobre 2024.**

**Article 4 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société CITEOS ;
- Caen la mer – Mission des Espaces Publics ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- KEOLIS ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 26 octobre 2023



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRE**